a ou à

Règle :

1. On écrit "**a**" lorsqu'il s'agit du **verbe avoir, que l'on peut remplacer par "avait"**

2. La préposition "à" introduit un complément rattaché à un verbe, à une nom, un adjectif ou à un verbe

Si le verbe ne peut pas être remplacé par " avait ", on doit mettre la préposition "**à**"

Exemple 1 :

Mia a peur des bêtes

On peut écrire " Mia **avait** peur des bêtes". ✓

on écrit donc "a" sans accent, puisqu'il s'agit du verbe avoir

Exemple 2 :

Mia va a la plage. ✗

On ne peut pas écrire " Mia va **avait** la plage ", il s'agit donc de la préposition "à"

MAËVA GUÉMARD
FORMATION

MSG FORMATION
SIRET : 823 316 559 000 33 DECLARATION d'ACTIVITE : 117 883 724 78
Numéro de version : n° 1 – mars 2024